

CONTRAT D'ENGAGEMENT

Madame, Monsieur,

Par la signature de la convention de scolarisation, vous vous êtes inscrit en Classe Préparatoire aux Etudes Supérieures en Arts Plastiques du lycée Saint Louis – Saint Bruno.

La réussite d'un concours d'Ecole Nationale des Beaux-Arts passe obligatoirement par un engagement significatif de votre part, récapitulé comme suit :

- Être présent à tous les cours théoriques et pratiques ;
- Rendre le travail demandé dans le temps imparti ;
- Fournir un travail personnel conséquent, surtout en dehors des heures de cours ;
- S'inscrire à au moins quatre concours d'entrée en écoles d'arts publiques ;
- Respecter les lieux, le matériel et les modes de vie (établissement non-fumeur, présence d'interne et de résidents, locaux communs avec la Congrégation...), comme indiqué dans le règlement intérieur ;
- Rendre le matériel audio-visuel, numérique et informatique en état de fonctionnement, sauf à engager sa responsabilité civile et financière à hauteur du remplacement de ce matériel.